

**SNE**  
Syndicat National des Ecoles

**SNALC**  
FGAF

Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur

n°2 - mars 2014



# LA LETTRE D'INFORMATION Professeurs des Écoles

## Sommaire

- 1 ■ **ÉDITORIAL**  
Rythmes scolaires :  
ça suffit !
- 2 ■ **Quels programmes  
pour la maternelle ?**  
■ **Jacques RISSO :**  
l'institution inexcusable
- 3 ■ **SEGPA :**  
pourquoi détruire  
ce qui marche ?  
■ **Rentrée en août :**  
c'est NON !
- 4 ■ **CONTACTS**  
SNALC et SNE

Le SNALC-FGAF et le SNE-FGAF  
sont des syndicats réactifs  
et participatifs. Remplissez le formulaire, et  
vous serez contacté(e) par nos responsables  
dans les plus brefs délais :

Cliquez :



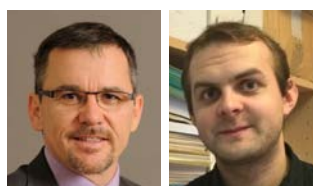
Flashez :



Contactez :

le SNE [www.sne-csen.net](http://www.sne-csen.net)  
le SNALC [info@snalc.fr](mailto:info@snalc.fr)

## Rythmes scolaires : ça suffit !



**E**n lançant une pétition qui, à ce jour, a recueilli 50 000 signatures, le SNE-FGAF et le SNALC-FGAF ont clairement exprimé leur rejet de la réforme des rythmes scolaires. Cette dernière, loin de proposer partout et pour tous des activités de qualité, est au contraire

vecteur d'une augmentation des inégalités entre communes riches et communes pauvres. Les professionnels que sont les professeurs des écoles sont dépossédés de leur expertise au profit d'intérêts qui n'ont rien à voir avec celui de l'enfant (qui est en premier lieu d'apprendre à l'école). **Le périscolaire n'a pas à passer avant le scolaire ; la commune ou le département n'ont pas à dicter leurs conditions à l'État et à la nation.**

**Aujourd'hui, nous avons gagné la bataille des idées. Toutes les enquêtes le prouvent :** la réforme des rythmes scolaires est majoritairement rejetée et nous ne sommes désormais plus seuls : parents et élus s'organisent et vont jusqu'à saisir la plus haute juridiction de l'État. Le SNE-FGAF comme le SNALC-FGAF ont pris leur responsabilité en jouant à plein leur rôle de défenseur des intérêts des personnels. Notre syndicalisme est un syndicalisme de proposition, mais aussi d'opposition chaque fois qu'elle est nécessaire.

**Nous voulons créer les conditions d'une vraie refondation qui ne doit plus disparaître derrière le faux problème des rythmes scolaires. Nous soutenir, c'est permettre que l'on s'attaque enfin aux vrais sujets : les conditions de travail, la pédagogie, la rémunération.**

**Pierre FAVRE**  
Président du SNE-FGAF

**Jean-Rémi GIRARD**  
Secrétaire national à la pédagogie du SNALC-FGAF

# Quels programmes pour la maternelle ?

*Le 27 février dernier s'est tenue dans le cadre du nouveau Conseil Supérieur des Programmes une réunion visant à présenter les orientations des prochains programmes de maternelle, et à échanger avec les organisations syndicales à ce sujet.*

## Défendre la spécificité de l'école maternelle

Le SNE-FGAF et le SNALC-FGAF, présents tous les deux (toutes les organisations ne peuvent en dire autant), ont défendu une vision claire de ce que doit être la maternelle. Pour nous, l'école maternelle a un rôle extrêmement important à jouer qui dépasse le simple fait de préparer des enfants à devenir des élèves pour l'école élémentaire (même si, bien sûr, cette question est d'importance). Elle doit d'abord permettre aux enfants de **grandir et de se développer en accord avec leur rythme propre**, qui diffère d'un enfant à un autre ; leur permettre de **réaliser une première séparation avec le milieu familial** pour éviter une trop grande fusion avec les parents, préjudiciable sur le développement de l'enfant à long terme ; leur permettre enfin **l'apprentissage de la vie en société** pour commencer à devenir, de fait, un être indépendant et autonome.

## Nos propositions

Nous avons demandé des programmes assez ouverts pour permettre aux élèves d'apprendre par différentes opérations (imitation, jeu, manipulation, répétition), **ce qui interdit de proposer une progression figée et de cibler des résultats précis à atteindre avant la grande section**. Les enseignants de maternelle doivent absolument garder **le temps et la liberté** d'organiser les apprentissages de manière souple en fonction des progrès des élèves, mais aussi de la dynamique propre à la classe. On peut, en revanche, envisager une progression plus structurée pour les seconds et troisièmes trimestres de grande section.

On le voit, ces objectifs fondamentaux non seulement pour les enfants eux-mêmes et leurs familles, mais aussi pour l'avenir de notre pays et de notre société, ne peuvent être simplifiés et dénaturés par des grilles à cocher ou des activités artificielles sans rapport avec les capacités des enfants et visant uniquement à flatter le narcissisme des parents. **Nous demandons donc la fin de l'"évaluationnite" en maternelle, ainsi que celle des livrets de compétences, qui créent de l'échec alors que l'erreur, en maternelle, est anecdotique.**

Nous avons rappelé que les activités de jeu, de manipulation, d'expérimentation nécessitent un temps important et ne peuvent se traduire par des fiches dans les cahiers. **Une grande partie des apprentissages, réels et indispensables, qui s'exercent en maternelle, ne sont pas**

**visibles et ne le seront jamais. Il s'agit pourtant bien là du travail fondamental de l'école maternelle qui a longtemps fait la réputation de l'école maternelle française dans le monde. Il faut donc choisir ce que l'on veut pour l'école maternelle : favoriser les progrès réels des enfants, ou bien faire de la communication.**

## Jacques RISSO : l'institution inexcusable !

La nouvelle est tombée vendredi 31 janvier dans la presse. Après cinq mois de suspension, notre collègue directeur d'école Jacques RISSO est enfin réintégré à partir du 1<sup>er</sup> février 2014. Le SNE-FGAF est intervenu auprès du ministre et à l'Assemblée Nationale pour dénoncer l'acharnement de l'administration sur notre collègue. Accusé injustement de n'avoir pas su gérer un conflit entre élèves, tout laisse à penser que son engagement pour la cause des directeurs d'école est à l'origine d'une attaque aussi virulente qu'infondée en droit. **Nous ne nous contenterons pas d'une simple réintégration. L'honneur de Jacques doit être rétabli et toute la lumière sur ce déni de justice doit être faite. ■**

# SEGPA :

## pourquoi détruire ce qui marche ?

Le 5 février 2014, Pascal Piton, secrétaire académique SNE-FGAF de Versailles, et Jean-Rémi Girard, secrétaire national à la pédagogie SNALC-FGAF, ont participé au groupe de travail SEGPA organisé au ministère. Il en ressort deux orientations principales.

La première, c'est l'impression d'une fuite en avant : **réformer pour réformer**. Alors que le dispositif SEGPA, après des années de réglages et d'ajustements, commence à trouver sa place et son rythme, **il est question d'inclure les classes de SEGPA dans le collège unique, plus ou moins sur le modèle des ULIS (dispositif d'inclusion des élèves handicapés)**. Quand on sait les dégâts qu'une hétérogénéité tous azimuts entraîne dans les classes ordinaires, on se demande si le ministère et certains syndicats sont à l'écoute du terrain, ou bien s'il n'y a pas quelque recherche d'économie qui ne veut pas dire son nom.

La seconde idée en revanche suscite l'accord du SNE et du SNALC : le maintien d'un an en primaire ne devrait plus être obligatoire pour être orienté en SEGPA. Il se trouve que nous

avons de nombreux exemples d'élèves et de familles qui, conscientes des difficultés pour réussir dans le collège unique, font le choix très tôt d'une sixième SEGPA, avec un projet professionnel qui donne du sens au parcours scolaire. Pourquoi dans de tels cas refuser une admission à cet enfant ? Dès lors, il apparaît contre-productif de rendre ce redoublement obligatoire surtout lorsqu'on connaît la campagne de dénigrement contre le redoublement menée depuis des années !

**Pour le SNE-FGAF et le SNALC-FGAF, il convient de renforcer les SEGPA dans leur spécificité, d'ouvrir des places supplémentaires là où il y en a besoin, et d'accompagner les réussites en développant les débouchés au niveau des lycées professionnels, trop souvent dans l'incapacité matérielle de donner satisfaction aux projets professionnels des élèves. Si réforme il doit y avoir, c'est sur ces questions-là et non sur d'autres. ■**

## Rentrée en août : c'est NON !

Lors de la présentation des prochains calendriers scolaires au Conseil Supérieur de l'Éducation, nos organisations ont refusé d'entériner la prérentrée en août. Loin d'être isolée, notre position a été suivie par tous : **ces calendriers n'ont obtenu aucune voix en leur faveur !**

Pour le SNE-FGAF et le SNALC-FGAF, le fait de s'arc-bouter sur une définition tatillonne des « 36 semaines de cours » ne mènera nulle part : **nous ne voulons ni mercredis de rattrapage, ni rentrée en août**. Il vaut mieux offrir de bonnes conditions de travail à tous et veiller plutôt à ce que les cours ne soient pas perturbés par des activités annexes ou extérieures à l'École.

**En conséquence, les instances du SNE-FGAF et du SNALC-FGAF lancent un appel à la grève le vendredi 29 août prochain.**



ACADÉMIE	PRÉSIDENT SNALC-FGAF
<b>AIX MARSEILLE</b>	<b>Thierry TIRABI</b> - (Vice-Pdt) <b>Gilbert AGUILAR</b> Tél 09.51.52.98.08 - 06.33.71.50.01 snalc.am@laposte.net
<b>AMIENS</b>	<b>Martial CLOUX</b> - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64
<b>BESANÇON</b>	<b>Michèle HOUEL</b> - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalcfc@free.fr
<b>BORDEAUX</b>	<b>Marie-Thérèse ALONSO</b> 43, av. Galliéni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com
<b>CAEN</b>	<b>Henri LAVILLE</b> - snalc.bn@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 06.33.92.09.61 - Fax 02.31.52.13.66
<b>CLERMONT FERRAND</b>	<b>Jean-René LANARET</b> 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - lanaret.jr@orange.fr
<b>CORSE</b>	<b>Lucien BARBOLOSI</b> Tél 06.80.32.26.55
<b>CRÉTEIL</b>	<b>Loïc VATIN</b> - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noisieux
<b>DIJON</b>	<b>Françoise MORARD</b> 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr
<b>GRENOBLE</b>	<b>Isabelle MATHIEU</b> 10, rue Martin Luther King - 38400 Saint Martin d'Hères icdm.mathieu@gmail.com - 06.72.88.53.20
<b>LILLE</b>	<b>Benoît THEUNIS</b> - snalc.lille@orange.fr 6, rue de la Métairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79
<b>LIMOGES</b>	<b>Frédéric BAJOR</b> - f.bajor@gmail.com Le Mazoudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40
<b>LYON</b>	<b>Christophe PATERNA</b> - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03
<b>MONTPELLIER</b>	<b>Karim EL OUARDI</b> - 06.43.68.52.29 SNALC - Les Meravelles II, 16 imp. Antoni Tapies 66270 Le Saler - president.snalmontpellier@gmail.com
<b>NANCY METZ</b>	<b>Elisabeth EXSHAW</b> - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr
<b>NANTES</b>	<b>Hervé RÉBY</b> - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecachoirs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr
<b>NICE</b>	<b>Dany COURTE</b> - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr
<b>ORLÉANS TOURS</b>	<b>François TESSIER</b> - Tél 06.47.37.43.12 21 bis, rue George Sand - 18100 Vierzon presi-orleans@snalc.fr
<b>PARIS</b>	<b>Fabienne LELOUP</b> floupsnalc@yahoo.fr Tél - 01.40.22.09.92 - 06.59.96.92.41
<b>POITIERS</b>	<b>Toufik KAYAL</b> - toufikkayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieuil l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.47.26.35
<b>REIMS</b>	<b>Albert-Jean MOUGIN</b> snalc-reims@laposte.net SNALC-Reims - 4, rue de Trévise - 75009 Paris
<b>RENNES</b>	<b>Sébastien ROBREAU</b> - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43
<b>LA RÉUNION</b>	<b>Jean-Louis PRADEL</b> - snalc@snalc-reunion.com 375, rue M <sup>e</sup> Leclerc - 97400 St-Denis Tél 0262.21.70.09 Fax 0262.21.73.55
<b>ROUEN</b>	<b>Pascal THIELL</b> - snalcroen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08
<b>STRASBOURG</b>	<b>Anne SPICHER</b> - Tél 03.88.82.99.58 11, rue J-Jacques Waltz - 67600 Sélestat snalc.alsace@wanadoo.fr
<b>TOULOUSE</b>	<b>Jean-François BERTHELOT</b> - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Mage - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95
<b>VERSAILLES</b>	<b>Frédéric SEITZ</b> - 06.95.16.17.92 4, rue de Trévise - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com
<b>DÉTACHES ÉTRANGER OUTRE-MER</b>	<b>Frantz JOHANN VOR DER BRÜGGE</b> 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr

DÉPARTEMENT	SECRÉTAIRE SNE-FGAF
<b>06 ALPES MARITIMES</b>	Académie de NICE : <b>Valérie SENGES</b> sne83@sne-csen.net - Site : http://sne83.free.fr
<b>13 BOUCHES DU RHÔNE</b>	Secrétaire départemental : <b>Jean-Pierre BIZZORERO</b> Siège du SNE - 9 boulevard SIMIAN - 13012 MARSEILLE Tél : 06.11.54.13.73 - sne13@sne-csen.net - Site : http://sne13.free.fr
<b>34 HERAULT</b>	Secrétaire départemental : <b>Frédéric DENOLLY</b> Siège du SNE - Ecole Élémentaire Victor HUGO 5, rue des Ecoles Le Grau d'Agde - 34300 AGDE - Tél : 06.22.45.06.54 sne34@sne-csen.net - Site : http://sne34.free.fr
<b>38 GRENOBLE</b>	Contact : <b>Philippe CHARBONNEL</b> 06 20 98 09 77 - charbonnel3@gmail.com
<b>57 MOSELLE</b>	Secrétaire départemental : <b>Gilles LELEUX</b> Adresse section BP 70076 - 57972 YUTZ CEDEX Tél-Fax : 03.82.88.52.84, Mobile : 06.26.27.57.83 sne57@sne-csen.net - Site : http://sne.moselle.free.fr
<b>59/62 LILLE</b>	Section académique de LILLE : 28 avenue des Fleurs 59110 LA MADELEINE - Tél : 09.52.78.98.14 Secrétaire Académique : <b>Emmanuel CARON</b> - Tél 06.17.35.09.22 Secrétaire Académique adjoint : Anthony LEMETTRE SNE 62 : 76 avenue de la Libération - 62510 ARQUES tél 06.67.76.02.28 Secrétaire Académique adjointe : Joëlle HOUZIAUX SNE 59 : 28 avenue des Fleurs 59110 LA MADELEINE Tél : 06.86.52.10.72 - sne59@sne-csen.net - sne62@sne-csen.net
<b>67 BAS-RHIN</b>	Secrétaire départemental : <b>Nathalie HALTER</b> sne67@sne-csen.net Site : http://www.sne67.net
<b>68 HAUT-RHIN</b>	Secrétaire départemental : <b>Marianne GAUME</b> sne68@sne-csen.net Site : http://www.sne68.net
<b>69 LYON</b>	Secrétaire académique : <b>Philippe CHARBONNEL</b> Tél SNE 06.20.98.09.77 - charbonnel3@gmail.com sne69@sne-csen.net, divers - site : http://sne69.free.fr
<b>75 PARIS</b>	Secrétaire départementale : <b>Clothilde GUILBERT</b> Siège du SNE - 4 rue de TRÉVISE - 75009 PARIS Adresse de l'école ECOLE maternelle - 68 rue Vitruve - 75020 PARIS 01.43.56.65.50 - 06.14.28.53.83 - sne75@sne-csen.net
<b>76 SEINE MARITIME</b>	Secrétaire départemental : <b>François RIMBERT</b> Tél : 06.65.70.41.41 - sne76@sne-csen.net Site : http://sne76.free.fr
<b>77 SEINE ET MARNE</b>	Secrétaire départementale : <b>Nathalie CRISCIONE</b> nathalie.criscione@sne-csen.net - 2 rue de Champeaux - 77240 CESSON 06.30.97.15.74 - sne77@sne-csen.net
<b>78/95 VERSAILLES</b>	<b>Pascal PITON</b> - 4 rue de Trévise 75009 PARIS 06.99.00.88.38 - plkn@orange.fr
<b>83 VAR</b>	Secrétaire départementale : <b>Ange MARTINEZ Y MARTINEZ</b> sne83@sne-csen.net - Site : http://sne83.free.fr
<b>93 SEINE SAINT DENIS</b>	Secrétaire départementale : <b>Patricia SCHNEBELEN</b> Siège du SNE - 33 allée de la Pelouse - 93340 LE RAINCY Téléphone école/SNE 01.48.47.44.55 - 06.24.36.85.43 sne93@sne-csen.net
<b>94 VAL DE MARNE</b>	Secrétaire départementale : <b>Annie CORDONNIER</b> Siège du SNE - 2 rue M. Dudragne - 94350 VILLIERS Bureau SNE 01.49.41.08.14 - 06.63.92.93.18 - sne94@sne-csen.net
<b>974 LA REUNION</b>	Secrétaire départemental : <b>Anthony PAYET</b> sne974@sne-csen.net

**Siège national SNE : 4, rue de Trévise - 75009 Paris**

**Tél. nationaux SNE : 04.74.36.27.50 - 06.63.51.88.96**

**Contact national SNE : www.sne-csen.net**